

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

LIENCOURT

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI APOUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR
f t y i

- Légende**
- Limites communales
 - INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
 - INT1 : Périmètre de protection des cimetières
 - PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
 - PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles : zone spéciale de dégagement
 - AC1 : Monument Historique : périmètre de protection
 - I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

